

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 mars 2019

---

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° AS104

présenté par

Mme Anthoine, Mme Levy, M. Quentin, M. Sermier, M. Bony, M. Masson, M. Leclerc, M. Bazin,  
Mme Ramassamy, M. Saddier, Mme Meunier, Mme Kuster, M. Boucard, Mme Bonnivard,  
M. Jean-Claude Bouchet, M. Lurton, M. Dive, Mme Trastour-Isnart et Mme Bassire

-----

### ARTICLE 11

À la fin de l'alinéa 31, après le mot :

« informatique »

insérer les mots :

« , aux fichiers ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.